



Société de législation comparée
Section *Vietnam*



ACJEV
HỘI HỢP TÁC PHÁP LÝ CHÂU ÂU VÀ VIỆT NAM
ASSOCIATION POUR LA COOPÉRATION JURIDIQUE EUROPE VIETNAM



La Section *Vietnam* de la Société de législation comparée, en partenariat avec la Commission Vietnam du Barreau de Paris et l'Association pour la Coopération Juridique Europe Vietnam (ACJEV), organise sous la présidence de Thi My Hanh NGO FOLLIOU, avocate au Barreau de Paris, une conférence sur :

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE UE-VIETNAM ET L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Mercredi 25 novembre 2020 de 17 h 00 à 20 h 00

Société de législation comparée
Amphithéâtre, 1^{er} étage,
28, rue Saint Guillaume, 75007 PARIS

Nombre de places limité à 60 personnes, inscription obligatoire avant le 23 novembre 2020 auprès de : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

Le port du masque est obligatoire.

La participation à ce colloque est gratuite.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.